



comment utiliser le sms comme preuve de harcèlement

Par **garnerin**, le **27/08/2011** à **10:03**

Bonjour,

je suis séparée du père de mes enfants depuis 2 ans, j'ai été victime de violences psychologiques et physiques, l'ai obtenu la garde des enfants, il a fait appel j'ai gagné a nouveau, le jugement fait référence à sa violence, mais il continue à me harceler par tous les moyens et surtout il m'insulte lorsqu'il prend les enfants ou les dépose, il m'accuse de le squizer de tout ce qui est faut, en matière de santé il prend des rendez vous de toutes sortes pour les enfants, même si ils n'en n'ont pas besoin, il ne me communique pas les pièces, les résultats de prise de sang, c'est infernal, il dit que je le harcèle, il m'envoie des sms, me dit "les enfants vont te cracher à la gueule qd ils seront grands, il continue son jeu comme avant, j'ai des sms que je ne peux sauvegarder car mon téléphone ne me le permet pas, que puis- je faire pour les utiliser comme preuve car je veux porter plainte en tout cas me défendre. Je vous remercie.

Par **Domil**, le **27/08/2011** à **11:57**

En matière de harcèlement, la simple existence du SMS sans validation du contenu suffit (donc ses factures détaillées montrent qu'ils vous en envoient). Portez plainte